



futur zonage d'assainissement et assainissement du clos de Launay

ohanel@orange.fr <ohanel@orange.fr>

Sauv. 64-32/2023-19.13

À : PLU <PLU@saintlambertdesbois.fr>

Monsieur l'Enquêteur,

Dans le cadre de la révision du zonage d'assainissement de la commune de Saint Lambert, nous souhaitons exprimer les remarques suivantes :

Le clos de Launay doit revoir son assainissement qui n'est pas aux normes et pollue le Rhodon. Il semblerait qu'une option étudiée afin de résoudre ce problème, serait d'installer une station collective pour le clos de Launay sur la prairie de Launay, prairie qui avait été retenue pour l'installation de l'assainissement collectif du bourg, stoppé à ce jour.

Si tel est le cas, et que le positionnement d'un assainissement collectif sur cette prairie ne semblerait plus poser de problèmes comme c'était le cas en 2020, nous souhaitons que vous prévoyiez l'emplacement d'un assainissement collectif pour l'ensemble du bourg soit prévu sur cette même prairie.

Par souci d'équité pour tout le bourg, ainsi qu'en réponse à des normes environnementales toujours plus exigeantes dans le futur, il serait judicieux de prévoir un emplacement pour une station d'épuration pour l'ensemble du bourg dans le futur.

Bien cordialement,

Sabine et Oliver HÄNEL